

Réunion ALSH du 03/07/2019

Compte-rendu rédigé par la FCPE et validé par la mairie (M.François)

Objet de la réunion : projet de nouveaux locaux d'accueil pour l'ALSH du Barp (mercredi et vacances scolaires)

Présents :

- FCPE : Alexandra Biotteau, Christelle Maillault-Calamy, Valérie Moreau, Elise Lemaire
- Mairie : Mme Le Maire, Mme Laluque, M. Veliska, M. François
- *Assistance et Médiation* : Erik Loot

Présentation du projet par Erik LOOT, assistant à maîtrise d'ouvrage de la société Assistance et Médiation dont le rôle est de faire une étude de programmation pour l'ALSH du Barp. Objectif de cette étude : définir les besoins, en respectant les contraintes extérieures, les normes en vigueur et les souhaits de la commune -> pour aider à la rédaction d'un cahier des charges. Le processus sera itératif. Pour l'instant, un 1er jet est en cours, qui mènera à un schéma fonctionnel (des "patates" définissant des besoins, qui seront ensuite agencé / structuré dans les locaux retenus dans le cadre de travaux et donc par le biais d'un architecte). Les itérations se feront par le biais d'un comité de pilotage (la réunion du 3/7 en étant le 1er).

Suite à un travail préalable réalisé avec D.Veliska, E.Loot présente une première liste des surfaces des locaux tant intérieures qu'extérieures, qui correspondent non seulement aux normes en vigueur (ex. nombre de mètres carré par enfants pour des dortoirs, pour des salles de jeux, pour la cantine etc...) recommandées par la PMI (pour les 3-6 ans) et par Jeunesse & Sport (6-11 ans). Les surfaces proposées correspondent à un ALSH de taille moyenne. Il est difficile de comparer avec les locaux actuels, qui ont été définis au départ pour un certain nombre d'enfants. La partie restauration (cuisine et réfectoire) est plutôt dimensionnée pour un grand ALSH, afin de permettre si cela s'avérait (à l'avenir) nécessaire d'accueillir davantage d'enfants.

L'utilisation du terrain situé derrière LPB est évoquée en séance mais cette proposition n'est pas retenue pour le 1^{er} choix de la mairie. Faute d'autre proposition, tout le monde convient du choix des locaux de l'école d'Haureuils. Mais puisque le PLU est bloqué, si le site d'Haureuils n'est pas compatible avec le projet, il n'y aura finalement pas d'autre ALSH.

E.Loot précise qu'il n'a visité, à ce jour, ni les locaux de l'ALSH actuel ni ceux de l'école d'Haureuils. La Mairie doit donc encore vérifier l'adéquation des locaux d'Haureuils avec la proposition de M. Loot.

Points positifs du choix de l'école d'Haureuils :

- ALSH délocalisé en dehors de l'école (bénéfique pour les enfants mais aussi pour les relations mairie-enseignants rendues parfois difficiles du fait de la « co-habitation »).
- Nouvelle vie pour l'école d'Haureuils.
- La mairie confirme qu'il n'y aura pas de hausse de tarifaire pour les familles.
- La mairie confirme que les capacités d'accueil seront toujours suffisantes pour répondre à toutes les inscriptions.
- La mairie affirme qu'un transport par bus sera organisé matin et soir, sans frais pour les parents ni impact sur le tarif de l'ALSH.

Points négatifs :

- Pas de prise en charge à 12h et 14h pour les enfants fréquentant l'ALSH par demi-journée, les parents devront aller à Haureuils par leurs propres moyens. La FCPE propose que la mairie utilise le mini-bus à sa disposition. La Mairie précise que ce n'est pas envisagé à ce jour mais sera étudié.
- Transport en bus : les parents notent le risque sur la route, la perte de temps et l'impact écologique. Des remontées très négatives sur le chauffeur actuel ont été faites (pas de réponse sur ce point en séance de la mairie qui n'était pas informé de ces difficultés mais va saisir la Cté de Communes compétente en matière de transport).

Points qui restent à définir :

- Dépôts des enfants le matin et le soir : a priori plutôt à LPB mais selon modalités à définir. La mairie a tout de même bien confirmé la prise en charge des enfants le matin et le soir à travers une garderie située dans une école.
- La mairie n'a pas répondu sur le fait que les enfants auront moins de facilités à aller dans les infrastructures du bourg : médiathèque, plaine des sports ...
- Surfaces extérieures : quelle est la surface du terrain d'Haureuils ? La mairie ne sait pas répondre en séance.

Planning

L'ouverture du nouvel ALSH est prévue pour la rentrée 2021-2022.

Budget

Le budget de 700 K€ doit être engagé en 2020 pour ne pas être perdu dans le cadre du PPI (projet d'investissement). Si cette somme, donnée par la Communauté de Commune n'était pas suffisante, la mairie du Barp pourra compléter afin de réaliser un projet conforme aux attentes des parents et de la mairie.

Prochain Comité de pilotage : en septembre. Une visite des locaux d'Haureuils sera proposée aux parents d'élèves. Le choix définitif du site pour le futur ALSH sera fait à cette échéance. Le budget estimatif du projet pourra alors être communiqué.

Points divers concernant l'ALSH actuel :

La FCPE indique que les parents remontent régulièrement des pb concernant l'accueil des enfants le matin, pas suffisamment « accueillant » (notamment pour les tout-petits, mais pour les grands aussi) malgré une nette amélioration ces derniers mois. La mairie a conscience du problème et y travaille.

La FCPE relève la diversité des activités et notamment des sorties organisées au cours de l'année écoulée (Grotte de Lascaux, plaine des sports, forêt, école Ballion etc...).

La FCPE suggère à la mairie d'organiser, à la rentrée prochaine, une réunion de présentation de l'ALSH (animateurs, activités proposées et organisation des journées) afin de répondre aux questions et inquiétudes de certains parents. La mairie précise que c'était compliqué à mettre en place lors de la dernière rentrée mais qu'elle envisage de la faire pour septembre 2019.

La mairie propose d'organiser des réunions trimestrielles concernant l'ALSH, qui pourraient être couplées au Comité de pilotage ALSH. La FCPE y est favorable.